



Canadian Solar Industries Association
L'Association des Industries Solaires du Canada

Suite 208-2378 Holly Lane
Ottawa, Ontario CANADA K1V 7P1

tel: 1-613-736-9077
1-866-5CANSIA
fax: 1-613-736-8938
e-mail: info@cansia.ca

www.cansia.ca

Le 27 janvier 2010

L'honorable Christian Paradis, P.C., député.
Ministre des Ressources naturelles
580, rue Booth, 21^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

À l'attention de Monsieur Marc Vallières, chef de Cabinet

Monsieur le Ministre,

Au nom de l'Association des industries solaires du Canada (CanSIA), permettez-moi tout d'abord de vous offrir mes félicitations les plus chaleureuses pour votre nouveau portefeuille et de vous souhaiter tout le succès possible en cette époque intéressante. Nous avons toujours entretenu de bonnes relations avec votre prédécesseur et nous serons heureux de vous rencontrer et de collaborer avec vous. À cet égard, et puisque vous vous employez à la préparation du prochain budget fédéral, la CanSIA aimerait profiter de l'occasion pour présenter ses recommandations. Nous croyons que nos propositions aideront votre gouvernement à atteindre ses objectifs de favoriser la croissance économique et la durabilité de l'environnement pour l'exercice 2010-2011.

La CanSIA est l'association nationale qui représente près de 500 entreprises œuvrant dans le domaine de l'énergie solaire à la grandeur du Canada. Notre mission est de développer une industrie solaire canadienne forte, efficace, éthique et professionnelle, capable d'offrir des solutions d'énergie solaire novatrices et de jouer un rôle majeur au moment où le monde s'engage vers un avenir durable.

Le Canada a fait face à de nombreux défis en 2009, et le monde a commencé à émerger de la crise financière planétaire. Le gouvernement a tenu compte des préoccupations des Canadiens et a assumé un leadership économique très stable. Toutefois, il est bon de rappeler que sondage après sondage, nos citoyens continuent de considérer l'environnement comme une question prioritaire.

Par la mise en place de la série de programmes écoÉnergie, administrée par votre ministère, votre gouvernement a fait preuve de leadership environnemental. Selon nous, les volets qui ont porté sur le chauffage solaire de l'eau et de l'air ont eu des répercussions importantes. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé un rapport de l'Institut C.D. Howe publié en 2009 (*Going Green for Less: Cost Effective Alternative Energy Sources*) qui souligne que les technologies thermiques solaires offrent la façon la plus efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). En outre, comme plus de 250 entreprises du pays ont participé à la fabrication et à l'installation de systèmes thermiques solaires dans le cadre de ces programmes, votre gouvernement a atteint un double objectif : il a créé un environnement durable tout en créant des emplois dans les diverses collectivités du pays.

Les programmes écoÉNERGIE sont censés prendre fin le 31 mars 2011. Dans les faits, les incidences se feront sentir beaucoup plus tôt, car le programme écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable n'acceptera plus de demandes dans le cadre de l'Incitatif à la mise en service dans le secteur commercial après le 31 octobre 2010. Ce sera donc le vrai signal de la fin du programme.

Dans la foulée des récents engagements du Canada à la suite de la Conférence des Nations Unies sur le climat à Copenhague et dans l'esprit de la volonté de votre gouvernement de continuer à créer des emplois, la CanSIA présente les recommandations suivantes :

1. Prolonger le programme écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable

Comme la fin de ce programme approche rapidement, la CanSIA recommande qu'il soit prolongé pour une période d'un an. Durant cette période, nous serions heureux de travailler étroitement avec le gouvernement pour faire de la recherche et développer des programmes à plus long terme conçus pour répondre aux besoins évolutifs du Canada en matière de changement climatique.

2. Offrir des incitatifs pour les « maisons neuves » dans le programme écoÉnergie

L'installation de chauffe-eau solaires dans les résidences est actuellement prévue dans le programme écoÉnergie Rénovation. Malheureusement, le programme écoÉnergie rate une excellente occasion d'encourager l'installation de chauffe-eau solaires lors de la construction des maisons neuves. Or, l'installation de tels systèmes pendant la construction est très utile, car on s'attend à ce que ces maisons-là durent elles aussi de nombreuses années.

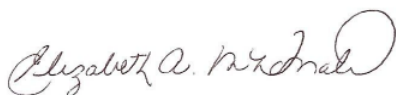
3. Remodeler le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable

Le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable n'a déjà plus de fonds. La CanSIA croit qu'il doit y avoir des programmes pour encourager la production d'électricité. Toutefois, nous proposons que ce programme soit remodelé de façon à ce qu'il s'applique à toutes les technologies renouvelables, ce qui mènera au développement de projets novateurs qui reflètent la spécificité du Canada.

La CanSIA croit qu'il est important que l'industrie solaire et le gouvernement fédéral poursuivent leur collaboration étroite pour s'assurer que tous les ministères connaissent bien les avantages de l'énergie solaire et sachent dans quelle mesure elle peut contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada en matière d'économie et de durabilité de l'environnement. Notre conseil d'administration et nos membres seraient heureux de vous rencontrer au moment qui vous conviendra et de vous communiquer toute l'information utile et nécessaire.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus distinguées,

La présidente,



Elizabeth A. McDonald

Copie conforme :

Andrea McGuigan, conseillère en politiques, cabinet du premier ministre
Stephen Kelly, chef de Cabinet, ministère de l'Environnement
Derek Vanstone, chef de Cabinet, ministère des Finances
Carole Grenier, cabinet du ministre de l'Environnement